

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73 20 janvier 1951

n° 73 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 janvier 1951

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1951

Date du numéro

31 janvier 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° M. Kermeur (René), inspecteur de l'enregistrement de 1re classe, 2e échelon, débarqué à Djibouti le 19 janvier 1951, de retour de congé administratif, reprend ses fonctions de chef du service de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre pour compter de cette même date.